

2 BOSSES

SCI au capital de 2 000 euros,
immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 951 536 465,
dont le siège social est situé : 5 ROUTE DE VOVRAY, IMMEUBLE LE LATITUDE, 74000 ANNECY

**PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE
DU 29 NOVEMBRE 2024**

L'an 2024,
le 29 novembre,
à 14 heures,

Au siège social, 5 ROUTE DE VOVRAY, IMMEUBLE LE LATITUDE, 74000 ANNECY

Les associés de la société 2 BOSSES, SCI au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, sur convocation des Co-gérants.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présentes :

- La société LES TROIS MATS, représentée par Monsieur Théodore GUICHARD, propriétaire de 100 parts sociales
- La société GACCHUS EXPERTISE, représentée par Monsieur Geoffroy ROQUETTE, propriétaire de 100 parts sociales

seules associées et représentant ainsi la totalité des 200 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

En présence de :

- Monsieur Geoffroy ROQUETTE
- Monsieur Théodore GUICHARD

Co-gérants de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Geoffroy ROQUETTE.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associées :

- le rapport des Co-gérants sur les questions à l'ordre du jour ;
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associées de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

^{DS}
GT

^{DS}
CR

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la réalisation de la cession de 100 parts sociales en date du 28 novembre 2024 ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

RÉSOLUTION 1

L'Assemblée générale, après avoir rappelé la cession en date du 28 novembre 2024 de :

- CENT (100) parts sociales numérotées 1 à 100 de société G.A.C.C GESTION AUDIT COMPTABILITE CONSEIL, représentée par Monsieur Geoffroy ROQUETTE au profit de société GACCHUS EXPERTISE, représentée par Monsieur Geoffroy ROQUETTE, pour un prix de 1 000 euros, payé comptant par virement ;

et la régularisation de la déclaration fiscale n°2759-SD y afférente.

Constate que l'opération susvisée et le transfert de propriété de CENT (100) parts sociales de ladite société sont définitivement réalisés et donne en conséquence tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de réaliser les formalités consécutives requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

RÉSOLUTION 2

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Les Co-gérants

Zone de signature

GUICHARD Théodore

Geoffroy ROQUETTE

DocuSigned by:
GUICHARD Théodore
6099BA41523F40D...

DocuSigned by:
Geoffroy ROQUETTE
400143CE6C97414..2

^{DS}
GT

^{DS}
CR

2 BOSSES
 SCI au capital de 2 000 euros,
 immatriculée au RCS d'ANNECY sous le numéro 951 536 465,
 dont le siège social est situé : 5 ROUTE DE VOVRAY, IMMEUBLE LE LATITUDE, 74000 ANNECY

**FEUILLE DE PRÉSENCE
 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
 DU 29 NOVEMBRE 2024**

Associé	Nombre – Nue- propriété	Nombre – Usufruit	Nombre – Pleine propriété	Nombre de voix	Mandataire	Signature (Associé ou mandataire habilité)
SASU LES TROIS MATS 450 RTE D'AHETZE 64210 BIDART	0	0	100	100	Monsieur Théodore GUICHARD	Zone de signature DocuSigned by: <i>GUICHARD Théodore</i> 6099BA41523F40D...
EURL GACCHUS EXPERTISE 5 ROUTE DE VOVRAY 74000 ANNECY	0	0	100	100	Monsieur Geoffroy ROQUETTE	Zone de signature DocuSigned by: <i>GR</i> 400143CE6C97414...

La présente feuille de présence, totalisant 100 % des voix, a été arrêtée et certifiée exacte par le Président de séance.

Le Président de séance

Zone de signature

DocuSigned by:
GR
400143CE6C97414...

DS
GT

DS
CR